



La chance du choix par Marie Tougne

« Ai-je le droit de faire ça ? » Ce doit être l'une des premières questions parmi tant d'autres que l'enfant se pose lorsqu'il est en plein développement moral à cinq ans. Pour répondre à sa question, il va se référer à un cadre de référence : ses parents, son école, ses pairs, les normes et valeurs culturelles et autres. À travers le temps, il reposera certainement la même question et obtiendra fort probablement la même réponse, réponse qu'il intériorisera. À la lumière de ces observations, une question assez intéressante se pose : est-il probable qu'un enfant ou adolescent se demande s'il a le droit à l'éducation ? À cette même question varient les réponses à travers les pays, et ce, principalement pour les jeunes filles. Pourquoi ? Voilà une question beaucoup plus complexe et la réponse varie elle aussi à travers les frontières.

Avant toute explication future, il convient de débuter sur une note positive : « Il y a à peine 20 ans, la proportion de femmes de 25 à 54 ans ayant fait des études postsecondaires était inférieure à celle des hommes du même groupe d'âge. Aujourd'hui, la situation est toute autre. En effet, la proportion de femmes de 25 à 54 ans titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme universitaire de niveau supérieur a plus que doublé, atteignant 28 % en 2009. La proportion de femmes n'ayant pas terminé leurs études secondaires a diminué de façon considérable, passant de 26 % en 1990 à 9 % en 2009. Dans tous les autres programmes universitaires, à l'exception de la catégorie « Autres programmes d'enseignement », les femmes ont augmenté leur représentation parmi les diplômés » (Statistique Canada, 2018). Il va de soi que le progrès est possible quand l'accès l'est et cela va de même avec l'ouverture des esprits. La hausse statistique et représentationnelle des femmes s'explique par cet aspect de permission et d'acceptation. Je souhaite par contre rectifier quelque chose de la plus haute importance. Ces statistiques positives proviennent du gouvernement canadien. Généraliser de tels chiffres optimistes serait non seulement égoïste, mais inconsidéré. Il vous suffit de traverser l'océan pour le constater par vous-même. Malala Yousafzai vous le dirait certainement.

Cette activiste pour les droits humains et militante pour le droit à l'éducation féminine a échappé à la mort pour une raison qui paraît si plausible au Pakistan, mais beaucoup moins dans le monde occidental : elle voulait aller à l'école. La situation des femmes en ce qui a trait à leurs droits au travail et à l'éducation ne peut pas être généralisée à l'entièreté du MENA (Moyen-Orient et Afrique du Nord), mais ne peut pas non plus être minimisée ou négligée. En effet, « dans de nombreuses familles de la région MENA, une fille sur cinq est mariée avant l'âge de 18 ans. Au Yémen, on parle même d'un tiers. Les restrictions des hommes ou leurs responsabilités familiales empêchent les femmes de chercher du travail. Et même quand elles sont libres de travailler, elles font face à la discrimination sur leur lieu de travail. En Arabie Saoudite, chaque femme doit avoir un tuteur de sexe masculin,

généralement son père ou son mari. Elles doivent demander l'autorisation pour voyager, se marier et parfois même travailler, se soigner, ou faire des démarches bancaires, de propriété ou administratives. De plus, depuis l'été 2014, Daech a dévasté des territoires entiers en Irak. Plus tard, il a établi le siège de son "califat" à Raqqa, en Syrie. Des milliers de femmes et les filles de la minorité Yazidi ont été enlevées, et beaucoup sont devenues des esclaves sexuelles » (Infochrétienne, 2017). Ces restrictions entraînent des empêchements au niveau de leur émancipation et mettent un frein à leurs capacités pourtant réellement présentes. Est-il objectif de dire qu'aucun progrès n'a été effectué ? Absolument pas. « Les aspirations des femmes de la région MENA sont cependant croissantes en raison d'un plus grand accès à l'éducation et de l'ouverture aux normes mondiales en matière de participation des femmes à l'activité économique. Dans ce contexte, les freins à l'implication des femmes sont particulièrement anachroniques » (La Banque Mondiale, 2018). L'important n'est pas ici de savoir qui remercier, mais de considérer que le changement est notable, et ce, d'un point de vue positif. Cette progression est-elle synonyme d'égalité et devrions-nous cesser de nous préoccuper des droits féminins dans les pays du MENA ? La question ne se pose même pas : le progrès est présent, certes, mais le terme « progrès » en tant que tel indique clairement qu'il n'est aucunement question d'avoir réalisé à son plein potentiel l'objectif.

Il y a tant à dire sur le sujet et j'espère fortement qu'il y aura encore plus à dire dans les mois et les années à venir. Je reste toutefois assez partagée sur une question : en tant que femmes occidentales, sommes-nous suffisamment conscientes que notre droit à l'éducation est en fait un privilège pour d'autres femmes à tout juste quelques kilomètres de nous ? Il n'est pas question de s'empêcher de dormir pour réfléchir au problème (l'évolution ferait très certainement de nous des êtres naturellement cernés si nous étions pour constamment réfléchir aux problèmes de ce monde), mais il est beaucoup plus question de reconnaissance. Alors que nous lever à six heures du matin, un café à la main, entourées d'autres personnes tout aussi matinales que nous dans le métro, et ce, « juste pour aller à l'école et croire qu'on va apprendre des choses inutiles » peut paraître comme étant un défi beaucoup trop demandant, ceci devrait parfois être remis en question. Cette remise en question est essentielle et devrait mener à une prise de conscience quant à l'opportunité et la chance inouïe d'avoir ce choix. Nous avons, d'une manière assez paradoxale, la chance de nous plaindre. Peut-être devrions-nous considérer l'éducation autrement et réaliser le fait que nous avons la chance d'avoir une chance. Après tout, si nous sommes aussi « condamnés à être libres » comme l'intentait Sartre, peut-être devrions-nous réaliser que cette fameuse condamnation n'est autre qu'un privilège. Les quatre murs de nos classes sont pour d'autres les quatre murs d'une prison pour avoir tenté d'obtenir ce que nous tenons parfois pour acquis.

Article révisé par Marie Taillefer

Crédit photo : Bertrand Langlois, AFP

Références

- Infochrétienne. (2017). Être une femme au Moyen-Orient en 2017. Repéré à <https://www.infochretienne.com/etre-une-femme-au-moyen-orient-en-2017/>
- La Banque Mondiale. (2018). Condition de la femme, droit, normes et économie au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Repéré à <http://blogs.worldbank.org/arabvoices/fr/women-law-norms-and-economics-middle-east-and-north-africa>
- Statistique Canada. (2018). Les femmes et l'éducation. Repéré à <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89-503-x/2010001/article/11542-fra.htm>